

Le 16 décembre 2021

N/Réf. : 2021-12-8

**Objet : Demande d'accès à l'information du 8 décembre 2021**

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 8 décembre 2021 visant à *obtenir la liste de contrôle (adiv-mémoire) pour les cas liés à la violence entre partenaires intimes utilisée comme outil de référence par le Bureau du coroner*. Veuillez trouver sous pli ce document.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès à l'information, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, , nos salutations distinguées.



Pascale Descary, avocate  
Responsable de la Loi d'accès à l'information  
et sur la protection des renseignements personnels

PD/fd

p. j.